



L'Aot Yves : Né le 27-10-1939 à Plouzévédé, ordonné prêtre le 22-03-1964 et Étudiant à Rome ; 1967 : Aumônier de division à St François, Lesneven ; 1968 : Vicaire à Kerbonne, Brest ; 1970 : Vicaire à Recouvrance et St Pierre et aumônier du Lycée Ronarc'h ; 1971-1978 : Vicaire à Kerfeunteun, Quimper ; 1973 : En outre, Official pour le diocèse ; 1974-1976 : Vice-Official à l'Officialité interdiocésaine de Rennes ; 1978 : En résidence à Guipavas, au service du secteur de Brest-Guipavas ; 1979 : Chargé du centre religieux du Tourbion à Saint Marc, Brest ; 1986 : En résidence à Concarneau, au service du secteur de Concarneau ; 1987 : En résidence à Recouvrance, Brest, au service du secteur de Brest-Rive Droite ; 1988 : Chargé de la paroisse de Sainte Thérèse à Quimper ; 1992 : Recteur de Sainte Thérèse à Quimper ; 1994 : Au secteur pastoral de Brest-Lambézellec, recteur de la paroisse de Bohars ; 1998 : Curé *in solidum* de l'ensemble paroissial de Lambézellec ; 2000 : En mission d'études (Brest) ; 2001 : Curé *in solidum* de l'ensemble paroissial de Morlaix 2003 : En outre, Aumônier diocésain de l'Action Catholique Générale Féminine ; 2008 : Curé *in solidum* de la paroisse nouvelle de Notre-Dame du Mur de Morlaix ; 2009 : Coopérateur pour les paroisses du doyenné de Morlaix-Trégor ; 2012 : Curé *in solidum* des paroisses du doyenné de Morlaix ; 2014 : Se retire à Morlaix ; 2019 : Administrateur paroissial de Saint-Yves en pays de Morlaix (jusqu'à fin août 2019) ; 2020 : Se retire à la Maison de retraite de Keraudren. Décédé le 17-07-2020 à la Maison de retraite de Keraudren, obsèques à Saint-Matthieu de Morlaix.

Etude : *Eglise en Finistère* n°338, 2020, p. 28-29.

Iffig a recherché « la suite de Jésus » sur qui il avait fondé sa foi et son espérance de chrétien. Par où, comme homme et prêtre, il a eu un parcours sacrament singulier de vie placée sous des signes de gratuité aimante en « actes et en vérité ». Ce qui l'a rendu disponible au souffle de l'Esprit pour s'orienter selon une dynamique de « vie donnée » qui s'est traduite en déprises étonnantes de soi se faisant remise confiante de soi (en toutes ses capacités) au service désintéressé, mais ô combien ensoleillant, des autres que soi – sans distinction des personnes (« tout le monde compte., ou personne ne compte ! » selon un adage américain si devenu d'actualité.)

Dans les manifestations de « déprise(s) de soi », il en fut :

- qui ont pu inquiéter : ainsi de celles qui ont signifié son peu de souci de soi quant aux pratiques relatives à l'hygiène de vie/santé – une forme de laisser-aller à cet égard (au fond : « A Dieu vat ! ») ;

- qui ont donné de s'en réjouir : ainsi de son tempérament primesautier – autre forme de laisser-aller, cette fois à ses coups de tête ou de cœur ..., comme d'ailleurs à ses passions particularisées du jeu et du sport...

Mais je voudrais souligner surtout la plus fondamentale de ses manifestations de « déprise(s) de soi » : celle qui s'est exprimée au regard de ses éblouissantes capacités au plan intellectuel, validées notamment par une spécialisation initiale du plus haut niveau à Rome dans la discipline du droit ecclésial – du Droit Canon... Sur cette base, il a déjoué tous les plans qui ont pu être échafaudés ou imaginés à son sujet... Après tout, même les portes d'une « carrière » dans la diplomatie vaticane pouvaient s'avérer lui être ouvertes ! Mais ce n'était décidément pas son chemin. Pas plus que n'a été son chemin, l'exercice de responsabilité de grande importance dans l'institution ecclésiale.

Et de fait, pas davantage, quoiqu'expérimentés ou empruntés quelque temps, les chemins d'une charge d'enseignement au séminaire, ou de fonctions dans les services juridiques de l'Officialité diocésaine et inter-diocésaine. A cet égard particulier, je crois qu' l'explication est celle-ci : toutes nécessaires que lui paraissaient les règles de droit, il tenait tant à ce que celles-ci s'appliquent de telle manière **que les raisons du sens des personnes l'emportent toujours sur les raisons de l'intérêt de l'institution.**

Plus généralement et profondément encore, ce qui lui a constamment tenu à cœur, ce fut de faire prévaloir les raisons d'évangile sur les raisons de l'institution Eglise. Ainsi, d'esprit libre envers cette dernière et ses lignes officielles d'orientation, a-t-il choisi de s'investir dans des fonctions exercées au ras des terrains de la vie ordinaire des gens – tout en les faisant bénéficier de son acuité intellectuelle. Ce furent ses chemins. Et il est allé ces chemins-là (ici à Morlaix comme ailleurs auparavant), la tête gardée hors de l'eau – parfois difficilement il est vrai, car il avait ses fragilités – et les pieds, eux, toujours engagés sur des sentiers de bonne humanité aimante de tout un chacun, ensoleillant la vie autour de lui, **rendant la vie bonne à vivre avec lui...**

Homélie du P. Laurent Laot <https://www.paroissesaintyves.com/2020/07/22/l-a-dieu-au-p-yves-l-aot/>
consulté le 13/10/2021